

VIGNOC YOGA ET BIEN-ETRE

FICHE D'INSCRIPTION 2025/2026

Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Adresse :	
Téléphone domicile :	portable :
Adresse e-mail :	

COTISATIONS

Adhésion à l'association : 15 Euros

Cours : 62 € par trimestre soit 186 € à l'année

Tarif famille à partir de 2 personnes

- Par pers 15 € d'adhésion et 150 € l'année

Reprise des cours le LUNDI 15 septembre 2025 - Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires

REGLEMENT : établir 4 chèques le 1^{er} de 15 euros et les 3 autres de 62 euros chacun

ENCAISSEMENT : Le chèque d'adhésion à l'association et le chèque du 1^{er} trimestre seront encaissés **le 17 octobre 2025**. Le chèque du 2^{ème} trimestre sera encaissé **le 23 janvier 2026**. Le chèque du 3^{ème} trimestre sera encaissé **le 24 avril 2026**. TOUS LES CHEQUES seront libellés à l'ordre de *Vignoc Yoga et Bien-Etre*. **Les chèques Coupons Sports ANCV + chèques Vacances ANCV sont acceptés**

REMARQUES : seuls les désistements pour raison médicale (fournir un certificat) et mutations professionnelles (fournir une attestation de l'employeur) peuvent entraîner un remboursement forfaitaire des cours. Tout trimestre commencé est dû.

Si pour des raisons indépendantes de notre volonté, ce que l'on appelle un cas de force majeure (guerre, révolution, inondation, deuil national, grève générale, émeute, épidémie, ou tout autre cas de force majeure) nécessitait la fermeture de cours ou l'impossibilité de donner les cours, et que dans ce cas les cours se trouvaient suspendus ou annulés pour un temps supérieur à 1/3 des séances prévues pendant la saison de septembre à juin, nous proposerions alors à celles et ceux qui en feraient la demande un remboursement forfaitaire de 62€ pour une adhésion et de 50€ pour une adhésion multiple.

* L'adhésion reste acquise à l'association.

* **Les 4 chèques sont remis au trésorier à l'inscription.**

* L'association se réserve le droit d'annuler un cours, en cas de nécessité.

* *Les cours seront assurés sous réserve d'un nombre suffisant d'adhérents.*

Le certificat médical n'est plus obligatoire pour la pratique de l'activité. Toutefois, en cas de doute sur votre état de santé, nous vous invitons vivement à consulter un médecin avant de participer au premier cours. **Les cours ont lieu à la salle des associations.** Équipement à prévoir : un tapis de sol, pas de chaussures et un plaid pour se couvrir le temps de la relaxation.

Je m'inscris pour le(s) cours (cochez votre choix) :

En cochant cette case, j'autorise l'association à utiliser, à titre gratuit, des photos sur lesquelles je pourrais apparaître, dans le cadre de ses supports de communication (réseaux sociaux, site internet, presse locale, etc.)

Lundi 17h45/19h00 Lundi 19h15/20h30 Mercredi 19h15/20h30 (sous réserve d'un minimum d'inscription)

Fait à _____ en double exemplaires (dont un à conserver), le ____ / ____ /2025 Signature :

Visa de l'association

vignoc.yoga@laposte.net